

Le prix indiqué n'inclut pas le voyage du domicile du participant au lieu du cours. Les frais de voyage y compris le billet d'avion, les coûts liés au passeport, à l'obtention du visa d'entrée en Italie, les taxes aéroportuaires et tous autres frais y relatifs sont à la charge du participant.

Les frais du cours doivent être payés à l'avance par virement bancaire à l'ordre de :

Centre international de formation de l'OIT

Compte n° 560002

Banque: Intesa-Sanpaolo SPA

IBAN: IT96 G030 6909 2141 0000 0560 0022

BIC: BCITITMM

Adresse: Viale Maestri del Lavoro 10, 10127 Turin - Italie

Note: Veuillez indiquer votre nom et le code du cours (A9011188) en référence du virement.

Subventions et réductions

Un nombre limité de bourses partielles sont disponibles aux candidats ayant le profil indiqué.

Par ailleurs les organisations qui souhaitent inscrire plus de deux participants pourront bénéficier d'une réduction de 50 % applicable uniquement sur les frais de d'inscription de chaque

participant supplémentaire inscrit. Les participants ayant déjà obtenus une subvention quelconque de la part du CIF ne pourront bénéficier de cette réduction.

Demande de renseignements et inscriptions

Toute demande de renseignements doivent être parvenues par courriel à l'adresse suivante: ils-clflt@itcilo.org

Les personnes désirant participer à cette formation devront soumettre une demande en ligne en consultant <http://intranetp.itcilo.org/STF/A9011188/fr>

Les demandes doivent être accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de soutien financier délivrée par l'institution parrainant le candidat. Les candidatures doivent être reçues **au plus tard le 28 Septembre 2018**.

Conformément au mandat de l'OIT de promotion de la justice sociale et des droits humains et sociaux universellement reconnus, le Centre de Turin encourage les candidatures féminines.

Les installations du Centre de Turin

Situé dans un beau parc s'étendant sur la rive gauche du fleuve Pô, le campus offre un environnement agréable pour les études et la vie quotidienne.

- Il comprend 21 pavillons qui hébergent: des salles de classe modernes et bien équipées; des salles de conférence et de réunion dotées d'installations pour l'interprétation simultanée en plusieurs langues; un centre de documentation informatisé et relié à diverses banques de données.

Le campus dispose de 287 chambres avec salle de bain, téléphone, accès gratuit à l'Internet et télévision par câble. Il propose en outre:

- un bureau de réception ouvert 24 heures sur 24;

- un restaurant, un libre-service et un bar tenant compte des exigences alimentaires;
- une banque;
- une agence de voyages;
- un service de buanderie;
- un bureau de poste;
- un point d'accès à l'Internet;
- une salle de récréation;
- un gymnase et plusieurs terrains de sport;
- un service médical.

Des activités sociales sont régulièrement organisées sur le campus et en dehors afin de permettre aux participants de cultures et origines différentes de tirer profit de cet environnement international enrichissant.


Pour tout renseignement, s'adresser au:

Centre international de formation de l'OIT
Programme sur les normes internationales du travail, les droits au travail et l'égalité des genres
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin - Italie

Courriel: ils-clflt@itcilo.org
Tél.: + 39 011 693 6516
Site web: <http://www.itcilo.org>



Copyright © Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail, 2016. Tous droits réservés.
Projet graphique: Luca Fiore - Imprimé par le Centre international de formation de l'OIT, Turin, Italie.

Réalisé avec un papier porteur du Label écologique européen,  N° d'enreg. FR/011/002, fourni par International Paper.

Cours interrégional



A9011188

Education 2030 et l'éradication du travail des enfants

26 - 30 novembre 2018

Turin, Italie



GOVERNANCE AND TRIPARTISM
GOUVERNANCE ET TRIPARTISME
GOBERNANZA Y TRIPARTISMO



Centre international de formation

www.itcilo.org

Education 2030 et l'éradication du travail des enfants

Justification

Les efforts déployés par la communauté internationale pour atteindre les objectifs de l'éducation de base pour tous les enfants et de l'élimination progressive du travail des enfants sont inextricablement liés. Malgré les progrès enregistrés dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de l'Education pour Tous (EPT), beaucoup d'efforts doivent être mis en place pour atteindre les objectifs internationaux fixés en matière d'éducation. Le rapport mondial de suivi sur l'EPT 2015 indique que 58 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont toujours pas scolarisés, avec seulement 50% des pays analysés qui atteindront la scolarisation universelle au niveau primaire avant la fin de l'année. La situation est aussi similaire en ce qui concerne les objectifs de genre: à peine 69% des pays ont atteint la parité dans l'enseignement primaire, et 37% dans l'enseignement secondaire.¹

Des études récentes ont souligné que des progrès additionnels ne pourront porter fruits sans s'attaquer au travail des enfants. Une étude de l'OIT a démontré que dans certains pays le taux de fréquentation scolaire des enfants économiquement actifs est seulement la moitié de celui des enfants non-astreints par un travail. Par ailleurs, il existe un lien négatif entre le travail des enfants, l'alphabétisation,² et l'emploi des jeunes. Une implication précédente dans le travail des enfants est associée avec un faible rendement scolaire et un emploi faiblement rémunéré. Par conséquent les mesures ciblant l'éducation et le travail des enfants sont « fondamentales pour élargir les efforts qui cherchent à assurer un travail décent aux jeunes ».³

Ces constats sont particulièrement pertinents au vue de l'adoption des objectifs de développement durable qui ont définis l'agenda de développement international pour les quinze prochaines années. L'adoption de l'objectif 4 qui concerne une éducation inclusive, équitable et de qualité, et l'objectif 8 comprenant des cibles dédiées spécifiquement au travail forcé, au travail des enfants et à l'emploi des jeunes souligne le lien très fort entre l'éducation, le travail des enfants et l'emploi des jeunes, en mettant en évidence l'impossibilité d'atteindre un objectif sans s'occuper des autres.

L'OIT, et surtout son programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) s'efforcera de jouer un rôle de meneur dans le cadre des initiatives menées en collaboration avec d'autres partenaires à l'échelle mondiale en vue de l'élimination de toutes formes de travail des enfants d'ici 2025, et de l'esclavage moderne d'ici 2030.

L'IPEC continuera à soutenir des programmes assorti de délais en vue de l'élimination de toutes les formes de travail des enfants, en accordant une attention toute spéciale aux enfants en très bas âge, à ceux pris dans des situations de

travail caché, aux filles et à ceux qui sont particulièrement vulnérables. La convention n° 182 de l'OIT met l'accent sur l'élimination rapide des pires formes de travail des enfants. Les organisations partenaires sont aidées dans leur action de conception et d'application de mesures de prévention du travail des enfants, de retrait des enfants du travail dangereux et de réhabilitation et de réinsertion sociale, ainsi que de proposition d'alternatives à ces enfants et à leurs familles. L'éducation est cruciale pour la réalisation de ces objectifs et demeure une des axes principales de l'action de l'OIT. En effet, l'histoire a montré combien l'éducation peut s'avérer essentielle pour l'élimination du travail des enfants en créant une main-d'œuvre qualifiée et en promouvant un développement basé sur les principes de justice sociale.

Objectif général

L'atelier se penchera sur le travail des enfants en tant qu'obstacle à l'atteinte d'une éducation de qualité inclusive et équitable et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous. et sur les approches politiques et programmatiques susceptibles de lever les entraves à l'éducation des enfants travailleurs. Le cours a pour but de conférer un niveau important de connaissance et de compréhension du problème chez les décideurs et les fonctionnaires chargés de la politique publique et de la planification.

À la fin du cours, les participants:

- auront une meilleure compréhension des liens entre l'atteinte de l'Education 2030 et l'élimination du travail des enfants, ainsi que les implications pour les politiques d'éducation et leur planification;
- seront capables d'identifier les différentes manières de lutter contre la vulnérabilité au travail des enfants et contre l'exclusion de l'éducation, y compris l'action concertée des parties prenantes;
- posséderont des informations sur les problèmes découlant de la mise en oeuvre des différentes approches politiques et programmatiques;
- seront au fait du rôle que les parties prenantes peuvent jouer dans la réalisation de l'Education 2030 et dans l'élimination du travail des enfants et de la façon dont elles peuvent augmenter leurs contributions.

Profil des participants

Ce cours de formation est destiné à un public bien spécifique:

- les fonctionnaires chargés de la planification des politiques publiques et éducatives;

- les fonctionnaires en charge de l'inspection scolaire;
- les fonctionnaires des ministères de l'Éducation, du Travail et de la Planification;
- les dirigeants d'institutions chargées du développement des programmes, de la réforme de l'éducation et de la formation des enseignants;
- les organisations d'enseignants (syndicats), en particulier membres de l'Internationale de l'éducation;
- les représentants des organisations d'employeur ayant un intérêt pour le développement du système éducatif ;
- les journalistes spécialisés dans les domaines orientés sur la réforme de l'enseignement;
- les représentants des organisations impliquées dans la mise en œuvre du cadre d'action Education 2030, tels que ceux développant les plans nationaux d'éducation, les fonctionnaires des agences du système des Nations Unies, le personnel du BIT, les partenaires de l'IE travaillant dans le domaine de l'éducation et de la réforme politique;
- les autres organisations internationales, y compris les institutions régionales (UA, UE, MERCOSUR, etc.), l'OCDE et les agences publiques d'aide au développement ;
- les ONG actives dans les domaines connexes.

Structure et contenu du cours

Cette activité de formation traitera des sujets suivants:

- introduction au travail des enfants, définitions, normes internationales du travail, Rapport mondial, nature et champ d'application;
- conséquences du travail des enfants;
- réponse de l'OIT- IPEC;
- contexte politique international;
- réponses nationales par le biais de la législation du travail;
- réponses nationales par le biais de l'éducation;
- options politiques, questions de coûts, de l'accès, et de la qualité;
- liens entre l'éducation et les marchés du travail ; l'emploi des jeunes;
- le travail des enfants et l'éducation dans le cadre des Objectifs de Développement Durable
- lutte contre l'exclusion et promotion d'une éducation inclusive;
- l'exclusion liée au genre, au VIH/SIDA et aux conflits ; les enfants issus des minorités et des peuples indigènes;
- bonnes pratiques de mise en liaison du travail des enfants et de l'éducation pour tous;
- suivi du travail des enfants et suivi scolaire;
- comblement du fossé urbain/rural et des disparités de genre dans l'éducation;
- besoins spéciaux des enfants travailleurs;
- influence exercée sur les politiques nationales en matière d'éducation afin d'éliminer le travail des enfants.

Méthodologie

Cette formation sera organisée sur une base participative afin d'encourager l'implication active et l'échange d'opinions et d'expériences entre les participants. Une attention particulière sera accordée aux études de cas et à la présentation de bonnes pratiques. La dimension de genre sera mise en exergue tout au long du programme.

Le cours bénéficiera de la contribution des programmes techniques pertinents de l'OIT, y compris IPEC, et du Centre international de formation (CIF).

Matériel didactique

L'atelier se basera sur un large éventail de matériel didactique, notamment:

- Intégration des questions relatives au travail des enfants dans les plans et programmes du secteur de l'éducation
- Lutter contre le travail des enfants par l'éducation (note d'information)
- Compilation des bonnes pratiques du Programme International pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
- Bonnes pratiques dans la lutte contre le travail des enfants à travers l'éducation - Exemples sélectionnés du Project TACKLE de l'IPEC
- Formation en compétences et moyens de subsistance – Guide destiné aux partenaires des projets sur le travail des enfants

À la fin de l'activité de formation, les participants pourront accéder à la plateforme reprenant les contenus d'apprentissage les plus pertinents, ainsi que les présentations et documents de fond utilisés pendant le cours.

Langues du cours

Anglais et français

Prix

Le coût total de la participation au cours s'élève à 2 730 euros et englobe les frais didactiques et les frais de subsistance.

Les frais didactiques couvrent:

- l'inscription;
- les manuels et matériels de formation;
- la préparation, la réalisation et l'évaluation du cours.

Les frais de subsistance couvrent:

- le logement en pension complète sur le campus du CIF;
- les soins médicaux courants et l'assurance médicale d'urgence;
- les activités socioculturelles. les activités socioculturelles.

1. Rapport mondial de suivi sur l'EPT, 2015

2. Child labour and education: Progress, challenges and future directions, 2015.

3. Rapport mondial de 2015 sur le travail des enfants.